



JURISPRUDENCE SOCIALE 2011 / 2012

Rapport 2011 de la Cour de cassation
La synthèse des principaux arrêts
Les grandes tendances jurisprudentielles

Lundi 4 juin 2012

9h00 - 12h00

Hôtel Renaissance Paris Le Parc Trocadéro
55-57 avenue Raymond Poincaré,
Paris 16^{ème}



Sous la présidence d'**Alain LACABARATS**,
Président de la chambre sociale de la Cour
de cassation

Avec les interventions de :

Hervé GOSSELIN,
Conseiller à la chambre sociale
de la Cour de cassation

Yasmine TARASEWICZ,
Avocat associé, Proskauer

Isabelle TARAUD,
Avocat au barreau du Val-de-Marne

Les débats seront animés par **Françoise CHAMPEAUX**,
Rédactrice en chef de la Semaine sociale Lamy

En partenariat avec :
Semaine sociale Lamy

Consultez nos programmes sur www.wk-rh.fr

LES
MATINÉES
DÉBATS



de la
Lettre des
Juristes
d'Affaires

JURISPRUDENCE SOCIALE 2011 / 2012

Rapport 2011 de la Cour de cassation

La synthèse des principaux arrêts - Les grandes tendances jurisprudentielles

À l'occasion de la publication du rapport 2011 de la Cour de cassation, cette ***Matinée-débats***, organisée par ***La Lettre des Juristes d'affaires***, en partenariat avec la ***Semaine sociale Lamy***, sera une occasion privilégiée d'analyser et de débattre des derniers apports de la jurisprudence, des priorités et des principaux chantiers initiés par la chambre sociale de la Cour de cassation.

Pour cette ***12^{ème} édition***, des membres de la chambre sociale et des avocats nous livreront leur analyse.

Une large place sera laissée aux échanges avec les intervenants.

Cette conférence s'adresse aux :

- Avocats
- DRH et responsables RH
- Directeurs et responsables juridiques
- Juristes d'entreprise



Programme

8h30

Accueil des participants

9h00

LICENCIEMENT ÉCONOMIQUE

- L'affaire et l'arrêt Viveo
- Notion de co-employeur
- Plans de départs volontaires

SANTÉ ET SECURITÉ AU TRAVAIL

- Obligation de sécurité de résultat
- Harcèlement moral et sexuel
- Inaptitude

TEMPS DE TRAVAIL

- Forfait jours
- La problématique des cadres dirigeants
- Changements d'horaires
- Travail de nuit

ÉGALITÉ DE TRAITEMENT

- Avantages catégoriels dans les accords collectifs

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES ET REPRÉSENTATION DU PERSONNEL

- Le point sur la loi du 20 août 2008
- Le CHSCT

La matinée sera aussi l'occasion de faire le point sur les arrêts majeurs, notamment sur la sanction disciplinaire, la prise d'acte, les réunions du CE en visioconférence ...

12h00

Fin de la matinée

Les participants pourront réagir et poser des questions aux intervenants tout au long de la Matinée-débats.

Les Matinées-débats de la Lettre des Juristes d'Affaires
Hôtel Renaissance Paris Le Parc Trocadéro - Paris 16^{ème}

JURISPRUDENCE SOCIALE 2011 / 2012

Rapport 2011 de la Cour de cassation

La synthèse des principaux arrêts - Les grandes tendances jurisprudentielles

Lundi 4 juin 2012 • 9h00 - 12h00 •

Hôtel Renaissance Paris Le Parc Trocadéro

Le nombre de places étant limité
réservez dès aujourd'hui
votre place par fax au
01 76 73 48 98

Pour vous inscrire :

Merci de retourner ce bulletin et votre règlement à l'ordre de :

WOLTERS KLUWER FRANCE

Case Postale 410 - 1, rue Eugène et Armand Peugeot

92856 Rueil-Malmaison cedex - E-mail : matineesdebats@lamy.fr

Tél. :  N° Indigo **0 825 08 08 00** - Fax : 01 76 73 48 98

0 15 € TTC / MN



FRAIS DE PARTICIPATION ET MODALITÉS

Les frais de participation comprennent le petit-déjeuner et le dossier de documentation.

Abonnés à La Lettre des Juristes d'Affaires
ou à la Semaine sociale Lamy **490 €^{HT}** soit 586,04 €^{TTC}
(TVA 19,6%)

Non abonnés : **560 €^{HT}** soit 669,76 €^{TTC} (TVA 19,6%)

■ **Convention de formation** : numéro de déclaration d'activité N° 11921555992.

■ **Conditions d'annulation** : obligatoirement formulée par écrit, l'annulation donnera lieu à un remboursement intégral si elle est reçue 10 jours avant la date de la Matinée-débats. Passé ce délai, le montant de l'inscription sera intégralement dû. Les remplacements sont possibles à tout moment.

Si vous ne pouvez pas participer à cette rencontre, nous vous rappelons que vous pouvez commander le **DOSSIER DE DOCUMENTATION** remis aux participants.

Je souhaite recevoir ce DOSSIER DE DOCUMENTATION. Il me sera adressé à l'issue de la conférence.
Tarif : **310 €^{HT}** - 370,76 €^{TTC} (TVA 19,6%)

PARTICIPANT

Mme Mlle M.

Nom :

Prénom :

Fonction :

Service :

Tél. :

Fax :

E-mail :

SOCIÉTÉ

Numéro de client :

Raison sociale :

Adresse complète :

Nom & fonction de la personne gérant l'inscription :

Tél. : Fax :

E-mail :

Nom du responsable de la Formation :

002620 051

FACTURATION

Facture à établir et à adresser :

au nom de la société

au nom de l'organisme gestionnaire de vos fonds NOM ET COORDONNÉES (postale et téléphonique) :

A réception de votre bulletin de participation, une confirmation et une convention de formation vous seront adressées par retour de courrier. A l'issue de la formation, une attestation de présence et la facture correspondante vous seront délivrées. Pour être prises en compte, les annulations d'inscription doivent nous être communiquées par écrit **au plus tard le 25 mai 2012**. A défaut la formation sera facturée intégralement.

Cachet et signature obligatoires :

La signature du présent bon de commande emporte adhésion des CGV dont le client reconnait avoir pris connaissance sur notre site : www.wkf.fr